

CREAI Bretagne

Démarche régionale de soutien à l'intervention par les pairs

Lancé en septembre 2025



Territoire du projet : Bretagne : Côtes-d'Armor (22), Finistère (29), Ille-et-Vilaine (35) et Morbihan (56)



Objectifs du projet

Faire connaître les savoirs expérientiels rares des personnes en situation de handicap, favoriser la reconnaissance de la plus-value de ces savoirs et leur diffusion auprès de pairs, d'institutions et collectivités, d'entreprises, dans la société, proposer des formations accessibles et gratuites aux personnes en situation de handicap pour apprendre à partager leurs savoirs expérientiels, donner un cadre commun et structurant aux acteurs qui soutiennent l'intervention par les pairs en Bretagne via une communauté de professionnels référents



Description du projet

Démarche régionale dans le champ du handicap articulée sur deux axes : Agir sur l'offre : repérer, former et accompagner des intervenants pairs, structurer un annuaire régional ; Agir sur la demande : sensibiliser les organisations, former des professionnels référents, mettre en réseau l'offre et la demande.



Implication des usagers

La politique publique est née d'un projet expérimental EPOP mobilisant des chargés de mission pair de la Croix-Rouge française. Chaque équipe régionale est composée à part égale de professionnels et d'intervenants pairs. Les formations sont systématiquement co-construites et co-animées par un binôme pair/non-pair. Le COFIL de gouvernance de la démarche intégrera des intervenants pairs.



Réussites du projet

Les formations destinées aux intervenants-pairs suscitent une forte demande, porteuse d'impacts attendus en matière de reconnaissance des savoirs expérientiels comme savoirs à part entière, d'accélération de l'autodétermination des personnes formées, ainsi que de perspectives d'emploi renouvelées pour les intervenants-pairs.



Points de vigilance

Nous constatons un déséquilibre entre, d'une part, une offre d'intervenants-pairs volontaires et engagés, et d'autre part, une demande d'intervention qui reste, à ce stade, en deçà de ce potentiel. Cette situation interroge moins la pertinence de l'intervention par les pairs que les conditions dans lesquelles les structures se saisissent - ou non - de cette ressource, qu'il s'agisse de leur niveau d'information, de leurs capacités d'accueil, ou de la maturité de leurs pratiques en la matière.



Perspectives d'amélioration

Renforcer l'information des structures sur cette ressource et accompagner la montée en maturité de leurs pratiques d'accueil, afin de mieux mobiliser le potentiel d'intervenants-pairs formés et disponibles.



Référentes: Gaëlle LE PABIC et Anaëlle GUILLOU
pair@creai-bretagne.org
02 99 38 04 14